

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 28 janvier 2025,
Siège social (Timmins) et vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance du 28 janvier 2025 ouverte à 19 heures et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL	
Président	Roger Grégoire
Vice-président	Léon Grégoire
Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet (vidéo) Denis Bélanger (vidéo) Normand Bolduc Chantal Couture Rancourt (vidéo) Langis H. Dion Daniel Grzela Michelle Mailloux
Élèves conseillers	William Baril (vidéo) Jacob Leclair (vidéo)
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire (vidéo) Angèle Rivard Daphne Wallbridge
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Directeur des Services financiers	Mario Fillion
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud

Est absente :

Conseillère scolaire	Lynn Génier-Ouellette
-----------------------------	-----------------------

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Raymond Delarosbil, Gérald Boileau, Adrienne Gauvreau, Jack Pope, Claude Coderre et Richard Laneville.

Le vice-président récite la prière et le président nous demande de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons.

3. HONNEURS ET MÉRITES

Sans objet.

4. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Sans objet.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION 25-41

Proposée par : L. Grégoire

Appuyée par : D. Grzela

QUE soit adopté tel que proposé l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 28 janvier 2025.

Adoptée

6. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024

MOTION 2, RÉOLUTION 25-42

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : G. Audet

QUE soit adopté tel que proposé le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières du 10 décembre 2024.

Adoptée

8. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

8.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024

Aucune question ne découle du procès-verbal.

9. ÉTUDE DES POLITIQUES

9.1 Politique 3.1 : *Planification financière et budgétisation* : Prévisions budgétaires révisées de l'année scolaire 2024-2025

Les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2024-2025 font état d'un déficit de 1,187 M\$, représentant 1 % de l'allocation de fonctionnement, ce qui reste inférieur au montant maximal éligible de 1,197 M\$. Les revenus opérationnels sont estimés à 140,8 M\$, tandis que les dépenses opérationnelles s'élèvent à 142,2 M\$.

MOTION 3, RÉOLUTION 25-43

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : M. Mailloux

QUE soit reçu le rapport FIN/24-25/07 portant sur les prévisions budgétaires révisées 2024-2025, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

MOTION 4, RÉOLUTION 25-44

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : G. Audet

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires révisées permettent au Conseil de répondre aux besoins des élèves en utilisant les fonds disponibles;

QUE le Conseil élu approuve un déficit aux fins de conformité de 1 187 163 \$ et des dépenses de fonctionnement de 142 240 100 \$ comme prévisions budgétaires révisées pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

9.2 Politique 1.4 – Code de conduite / Règlement de procédure du CSCDGR : Présence physique aux réunions du CSCDGR

Le rapport présenté le 29 octobre 2024 a été différé afin de permettre à la direction de l'éducation d'effectuer une consultation juridique.

En juillet 2024, une modification importante a été apportée au Règlement 463/97 sur les réunions électroniques et la présence des membres aux réunions. À partir du 1^{er} septembre 2025, toutes les réunions ordinaires du Conseil et des comités devront être en présentiel, sauf exceptions spécifiques notamment, pour des raisons de distance, conditions météorologiques ou problèmes de santé.

À l'heure actuelle, le CSCDGR doit se conformer à cette nouvelle réglementation, mais demeurer attentif aux défis particuliers auxquels nous faisons face, notamment en raison de notre géographie.

Afin d'assurer une application adaptée à la réalité des conseils scolaires, une démarche sera entreprise auprès de la firme juridique Emond Harnden pour élaborer un projet de lettre à l'intention du ministère de l'Éducation.

MOTION 5

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/17 portant sur la présence physique des membres élus aux réunions tel que présenté lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Le vote inscrit est demandé :

Conseillères, conseillers scolaires	Pour	Contre	Abstention
AUDET, Gilles	X		
BÉLANGER, Denis		X	
BOLDUC, Normand	X		
COUTURE RANCOURT, Chantal	X		
DION, Langis H.	X		
GRÉGOIRE, Léon	X		

GRÉGOIRE, Roger (président)			
GRZELA, Daniel	X		
MAILLOUX, Michelle	X		

La motion 5 est adoptée
MOTION 5, RÉOLUTION 25-45

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/17 portant sur la présence physique des membres élus aux réunions tel que présenté lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

MOTION 6

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : G. Audet

QUE soit modifié, conformément aux modalités du Règlement 463/97 – Réunions électroniques et présence aux réunions, le Règlement de procédure du CSCDGR, et ce, pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2025.

Le vote inscrit est demandé :

Conseillères, conseillers scolaires	Pour	Contre	Abstention
AUDET, Gilles	X		
BÉLANGER, Denis		X	
BOLDUC, Normand	X		
COUTURE RANCOURT, Chantal	X		
DION, Langis H.	X		
GRÉGOIRE, Léon	X		
GRÉGOIRE, Roger (président)			
GRZELA, Daniel	X		
MAILLOUX, Michelle	X		

La motion 6 est adoptée

MOTION 6, RÉOLUTION 25-46

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : G. Audet

QUE soit modifié, conformément aux modalités du Règlement 463/97 – Réunions électroniques et présence aux réunions, le Règlement de procédure du CSCDGR, et ce, pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2025.

Adoptée

MOTION 7, RÉOLUTION 25-47

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE la firme Emond Harden soit mandatée d'élaborer un projet de lettre à l'intention du ministère de l'Éducation faisant état des enjeux de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur la présence physique des membres élus sur le CSCDGR

Adoptée

9.3 Politique 1.0 – Métapolitique / Politique 3.0 – Contraintes globales à la direction de l'éducation et secrétaire : Refonte d'une politique administrative et nouvelles directives administratives

Plusieurs nouvelles directives administratives sont présentées à titre d'information : FIN-09 – *Frais perçus pour le matériel et les activités d'apprentissage*, ADM-07 – *Supervision des écoles et des services*, ELE-05 – *Protocole de collaboration pour la prestation des services auprès des élèves*, RH-11 – *Conflit d'intérêts et confidentialité*, PED-04 – *Cérémonie de purification* et PED-07 – *Services en éducation spécialisée*. Ces directives seront publiées sur le site Web et partagées avec le personnel aux fins de mise en œuvre.

MOTION 8, RÉOLUTION 25-48

Proposée par : M. Mailloux
Appuyée par : L. Grégoire

QUE soit reçu le rapport CSCDGR/24-25/18 portant sur la refonte d'une politique administrative et nouvelles directives administratives, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

MOTION 9, RÉOLUTION 25-49

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : G. Audet

QUE soit abrogée la politique administrative 2110 – Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage.

Adoptée

10. RAPPORTS DES COMITÉS

10.1 Comité consultatif pour l'éducation spécialisée – 8 janvier 2025

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier souligne qu'au moment de la rédaction du procès-verbal, il a été constaté que le quorum n'avait pas été atteint lors de la réunion du CCES du 8 janvier 2025. Toutefois, les sujets discutés étaient présentés à titre d'information.

L'agente de supervision, A. Rivard, fait état des discussions tenues lors de la séance du CCES du 8 janvier 2025.

MOTION 10, RÉOLUTION 25-50

Proposée par : C. Couture Rancourt

Appuyée par : N. Bolduc

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité consultatif de l'éducation spécialisée du 8 janvier 2025.

Adoptée

10.2 Comité de participation des parents – 8 janvier 2025

Faute de quorum, la séance du CPP du 8 janvier 2025 a été annulée.

MOTION 11, RÉOLUTION 25-51

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : L. Grégoire

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations de la réunion du Comité de participation des parents du 5 novembre 2024.

Adoptée

10.3 Rapport du Comité plénier à huis clos du 28 janvier 2025

Le président fait état des discussions tenues lors de la séance du 28 janvier 2025.

Réception du rapport

MOTION 12, RÉOLUTION 25-52

Proposée par : N. Bolduc

Appuyée par : G. Audet

QUE soit reçu le rapport des travaux et recommandations du Comité plénier à huis clos du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

La recommandation découlant de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos se décline ainsi :

Ratification des conditions de travail pour un groupe d'employés

MOTION 13, RÉOLUTION 25-53

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : D. Grzela

QUE les recommandations portant sur la ratification des conditions de travail d'un groupe d'employés soient adoptées telles que présentées lors de la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 28 janvier 2025 et divulguées en temps jugé opportun.

Adoptée

Achat de portables pour le personnel enseignant

MOTION 14, RÉOLUTION 25-54

Proposée par : N. Bolduc
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit approuvé l'achat de 450 portables pour le personnel enseignant, de la compagnie CDW, au montant de 288 423,00 \$ + TVH, tel que contenu au rapport ADM/24-25/03 présenté à la séance ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du CSCDGR du 28 janvier 2025.

Adoptée

11. MONITORING

11.1 Politique 3.9 – Remplacement d'urgence de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

En cas de départ ou d'inhabilité temporaire de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier, le Conseil élu doit être confiant que la relève puisse être assurée de façon temporaire dans les meilleurs délais.

Pour l'année 2024-2025, le directeur de l'éducation recommande que Daphne Wallbridge soit la personne désignée pour prendre la relève à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier, soit de façon intérimaire en cas d'absence prolongée ou de maladie, ou en cas de décès, jusqu'à la nomination officielle à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier.

MOTION 15, RÉOLUTION 25-55

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu tel que présenté le rapport de monitoring CSCDGR/24-25/05 portant la politique 3.9 – Remplacement d’urgence à la direction de l’éducation et secrétaire-trésorier, pour l’année scolaire 2024-2025.

Adoptée

12. COMMUNICATION ET APPUI

12.1 Dossier des Premières Nations, Métis et Inuit

Au début de l'année scolaire, les élèves de 5^e année de l'École catholique St-Louis de Hearst ont participé à un échange de lettres avec les élèves de la Première Nation de Constance Lake, favorisant la connaissance mutuelle et les liens entre les deux communautés. Le projet s'est poursuivi avec une journée à « Mamawmatawa Holistic Education Centre », où les élèves ont partagé des activités culturelles, assisté à une cérémonie de purification, appris des danses traditionnelles et participé à un atelier de perlage. Cette initiative interculturelle a permis aux élèves de mieux comprendre la culture crie, de créer des amitiés et de vivre une expérience de réconciliation respectueuse.

12.2 Projet pilote : Langue des signes québécoises pour appuyer l'apprentissage du français

Le CSCDGR, en partenariat avec le Consortium Centre Jules-Léger, a lancé un projet pilote dans quatre écoles, visant à former les équipes pédagogiques de la maternelle et du jardin d'enfants à l'utilisation de la langue des signes québécoise (LSQ) pour soutenir l'apprentissage du français. Ce projet inclusif permet aux élèves, y compris ceux ayant une surdité, de participer activement aux activités scolaires.

12.3 Communications

Les sommaires des couvertures médiatiques, des commandites et des communications acheminées au cours du dernier mois, sont déposés.

12.4 Rapport d'activités de la présidence

Le rapport d'activités de la présidence pour la période du 11 décembre 2024 au 28 janvier 2025, est déposé.

12.5 Rapport d'activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

Le rapport d'activités de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier pour la période du 11 décembre 2024 au 28 janvier 2025, est déposé.

12.6 Rapport d'activités des élèves conseillers

Le rapport d'activités des élèves conseillers pour janvier 2025, est déposé. De plus, les activités des écoles secondaires pour décembre 2024 sont présentées.

12.7 Plan de travail annuel 2024-2025

Le plan de travail annuel 2024-2025 est déposé.

MOTION 16, RÉOLUTION 25-56

Proposée par : D. Grzela

Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soient reçus les items sous « Communication et appui » tels que présentés à la séance ordinaire du 28 janvier 2025 du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières.

Adoptée

13. AGENDA AUTOMATIQUE

Sans objet.

14. AUTO-ÉVALUATION

14.1 Résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 10 décembre 2024

Le résultat de l'auto-évaluation de la séance du Conseil élu du 10 décembre 2024, est déposé.

14.2 Auto-évaluation de la séance du 28 janvier 2025

Le président invite les membres élus à compléter le formulaire d'auto-évaluation.

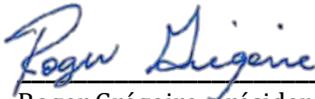
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 17, RÉOLUTION 25-57

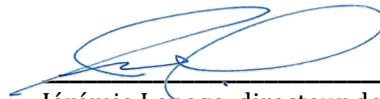
Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE la séance ordinaire du CSCDGR du 28 janvier 2025 soit levée à 20 h 09.

Adoptée



Roger Grégoire, président



Jérémie Lepage, directeur de l'éducation et
secrétaire-trésorier

***Procès-verbal adopté par voie de la résolution 25-59 lors de la séance ordinaire
du CSCDGR du 25 février 2025.***